



Association Fribourgeoise
Aide et soins à domicile
Spitex Verband Freiburg

PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE DE DÉCISION

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS ET DÉLÉGUÉES 2020

Mercredi 30 septembre 2020

Aula du CO de Riaz CO2

Rue Michel Corpataux 11 à 1632 Riaz

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Contrôle des voix - désignation des scrutateurs
4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des délégué-e-s du 12.06.2019
5. Election et réélection des membres du comité de l'AFAS
6. Rapports 2019 :
 - de la Présidente
 - du Secrétaire général
7. Comptes 2019 et rapport de l'Organe de contrôle
8. Organe de contrôle : nouveau choix pour les comptes 2021
9. Programme d'activité 2021
10. Budget 2021
11. Projet de fusion AFAS-AFIPA : état de situation du projet
12. Divers

1. BIENVENUE

Madame Schnyder, Présidente de l'AFAS, ouvre l'Assemblée des délégués et déléguées en remerciant toutes les personnes présentes pour leur participation et, en particulier, Monsieur Borcard, Préfet du district de la Gruyère.

Mme Zosso, Vice-Présidente, souhaite la bienvenue aux personnes représentant les districts de la Singine et du Lac.

Mme Schnyder donne ensuite la parole à M. Borcard, Préfet de la Gruyère.

Il adresse quelques mots de bienvenue aux délégués et déléguées, mettant en avant l'importance de désenclaver les prestations dans le domaine des soins de longue durée et d'éviter de séparer les prestations du domaine du maintien à domicile de celles en EMS. Ces deux domaines doivent se penser dans leur globalité et leur complémentarité, raison pour laquelle le district de la Gruyère travaille dans ce sens avec le fort soutien du Réseau Santé Social du district.

Il remercie l'aide et les soins à domicile pour leur investissement indispensable pour la population fribourgeoise.

Personnes présentes :

Comité et Secrétariat général AFAS :

- Mme Schnyder, Présidente
- Mme Zosso, Vice-Présidente de l'AFAS, membre du Spitex Sense
- M. Pollet, Directeur du RSS
- Mme Gailhac-Rousset, Cheffe du SASDS (dès le 1^{er} novembre 2020)
- M. Contini, Directeur du RSSG
- M. Gauderon, Directeur du RSSV
- M. Nicolai, Directeur du Spitex See-Lac
- M. Müller, Secrétaire général
- Mme Lehmann, Secrétaire de direction

Délégués et déléguées :

- M. Andina, RSS
- Mme Weber, RSS
- Mme Wicht, RSS
- Mme Antonucci, RSS
- M. Geinoz, RSS
- M. Borcard, RSSG
- Mme Schorderet Richard, RSSG
- M. Oberson, RSSG
- M. Baeriswyl, Verein Spitex Sense
- M. Riedo, Verein Spitex Sense
- M. Leuenberger, RSL-GNS
- Mme Glauser, RSL-GNS
- Mme Berchier, RSG
- Mme Roulin Frei, Service aide et soins à domicile du district de la Broye
- M. Clot, Service aide et soins à domicile du district de la Broye
- M. Fahrni, RSSV

Institutions représentées :

- Mme Bourqui, ancienne Directrice RSSV
- M. Brechbühl, Président a.i. Ass. cantonale des communes fribourgeoises
- M. Bucheli, Vice-président de la Fédération fribourgeoise des retraités
- M. Delacombaz, Responsable du Service de liaison HFR
- Mme Fagan Tournier, Infirmière-Cheffe de clinique du HFR
- Mme Guillaume, Responsable service des soins du RSSV
- Mme Morgenthaler, ancienne cheffe du SASD au RSS
- M. Sanchez, Journaliste à La Liberté
- Mme Schouwey, Responsable secteur ASDG

Excusés et excusées :

- M. Aeby, Président AFIPA
- Mme Binz, Directrice adjointe LDS
- Mme Bovard, Directrice adjointe LDS
- M. Buchmann, Directeur du RSG
- Mme Cotting, Directrice opérationnelle de la Clinique Générale
- Mme Demierre, Conseillère d'Etat en charge de la Direction de la santé et des affaires sociales
- M. Devaud, Directeur de l'Hôpital fribourgeois HFR
- M. Genoud, Préfet de la Veveyse
- M. Groppo, Directeur de Pro Senectute

- Mme Hemmer, Collaboratrice administrative diplômée du SSP
- M. Kilchoer, Préfet de la Broye
- Mme Lambelet-Moulin, Directrice Service aide et soins à domicile du district de la Broye
- M. Michel, Président de la SMCF
- M. Michielan, Secrétaire général de l'AFIPA
- M. Monney, Directeur de l'OrTra
- M. Morel, Président de la Fédération fribourgeoise des retraités
- Mme Peissard, Economiste du SSP
- M. Plattner, Chef de service du SMC
- M. Queloz, Directeur de l'Hôpital Daler
- M. Raemy, Préfet de la Singine
- M. Rouillon, Co-Président de Palliative Fribourg
- M. Schaller, Président de l'OrTra
- M. Schorderet, Préfet de la Glâne

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité tel que proposé.

3. CONTRÔLE DES VOIX – DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS

3.1 Contrôle des voix 2020

Total des voix des organisations-membres = 67

Total des voix des districts = 7

Nombre de voix représentées = 67

Nombre de districts représentés = 7

Majorité simple des voix = 34

Majorité simple des districts = 4

Votation à bulletin secret : 1/5 des voix représentées = 14

Votation concernant les articles 12 et 13 : majorité des 2/3

voix des organisations-membres = 45

voix des districts = 5

3.2 Désignation des scrutateurs

Est désigné comme scrutateur : M. Andina, Membre du comité du RSS

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS ET DÉLÉGUÉES DU 12.06.2019

Les organisations-membres et les invités et invitées ont reçu le procès-verbal de l'Assemblée des délégués et déléguées du 12.06.2019 avec la convocation.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents avec remerciements à leurs auteurs.

5. ELECTION ET RÉÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DE L'AFAS

Mme Schnyder remercie Mme Bourqui et Mme Morgenthaler, « sortantes » du comité de l'AFAS en 2020, pour le travail et l'énergie qu'elles ont investi pour le développement de l'aide et des soins à domicile. En reconnaissance de leur grand engagement, elles reçoivent de la part du comité un cadeau et des remerciements appuyés.

Mme Bourqui remercie Mme Schnyder pour ses mots et donne un aperçu des changements qui ont eu lieu pendant ses nombreuses années de présence dans l'aide et les soins à domicile.

Mme Morgenthaler remercie le comité pour sa bonne collaboration.

- Proposition de nouvelle représentante de la Sarine au comité :
Mme Gailhac-Rousset Muriel, Cheffe du SASDS (dès le 1^{er} novembre 2020)
- Proposition de nouveau représentant de la Veveyse au comité :
M. Gauderon Renaud, Directeur du RSSV

Les délégués et déléguées élisent à l'unanimité et par acclamation les deux personnes au comité.

Pour rappel, le reste du comité a été réélu en 2019 pour une période de 3 ans.

Les membres du comité AFAS sont :

- Mme Schnyder, Présidente
- Mme Zosso, Singine, Vice-présidente
- M. Contini, Gruyère
- M. Pollet, Sarine
- Mme Lambelet-Moulin, Broye
- M. Buchmann, Glâne
- M. Nicolai, Lac

6. RAPPORT 2019

6.1 Rapport de la Présidente

Mme Schnyder présente les éléments tirés du rapport annuel 2019 et met en avant les difficultés croissantes de financement dans le domaine de l'aide et des soins à domicile (LiMa, diminution des tarifs OPAS) et la récurrence des problèmes de collaboration avec les assureurs-maladie.

Elle mentionne ensuite l'évolution nécessaire de l'organisation des SASD en lien avec les exigences de Senior + et la mise en réseau des prestations stationnaires et ambulatoires des soins de longue durée.

Elle termine sa présentation en faisant le lien avec la réflexion, toujours ouverte mais quelque peu ralentie avec le Covid, de fusion entre l'AFAS et l'AFIPA.

6.2 Rapport du Secrétaire général

M. Müller présente et commente de manière ciblée son rapport tiré du rapport annuel 2019.

En préambule, il explique comment le Covid-19 a fortement impacté l'organisation des SASD en 2020 et remercie les infirmiers/infirmières pour le très grand travail fourni à cette occasion et leur précieux engagement pour la population du canton. Les aspects liés aux conséquences financières du Covid sur les SASD sont aussi abordés et il est fait mention de l'entrée en matière partielle du canton quant à une prise en charge des pertes/surcoûts.

Il n'y a pas de questions sur le reste des contenus présentés et le rapport annuel 2019 est approuvé à l'unanimité par les délégués et déléguées présents.

7. COMPTES 2019 ET RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

7.1 Présentation des comptes 2019

M. Müller présente et commente succinctement les comptes 2019.

7.2 Rapport de l'organe de contrôle

Le rapport de révision se trouve dans le rapport annuel et il a été joint à l'invitation de cette assemblée.

7.3 Approbation des comptes 2019

Soumis à l'approbation de l'Assemblée, les comptes 2019 ainsi que le bilan au 31.12.2019 sont validés à l'unanimité. Décharge est donnée au comité.

8. ORGANE DE CONTRÔLE : NOUVEAU CHOIX POUR LES COMPTES 2021

Selon les statuts de l'AFAS, l'organe de contrôle doit être changé régulièrement afin d'éviter une « routine » comptable et assurer une parfaite impartialité dans la vérification des comptes. Dans ce contexte, Fiduconseils SA contrôlera encore une dernière fois les comptes AFAS pour l'année 2020.

Proposition est faite à l'assemblée de valider le choix du comité : Anagest à Villars-sur-Glâne pour un mandat de 3 ans. Le coût annuel devrait être similaire, soit 1'500 chf environ. → www.anagest.ch

Les délégués et déléguées valident le choix d'Anagest pour un mandat de 3 ans à l'unanimité.

9. PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2021

M. Müller présente certains aspects saillant du programme d'activité 2021 qui a été envoyé en détails avec la convocation.

Il n'y a pas de remarque et le programme d'activités est approuvé à l'unanimité des délégués et déléguées.

10. BUDGET 2021

10.1 Présentation du budget 2021

M. Müller présente et commente les éléments du budget 2021 et indique que celui-ci est très proche du modèle utilisé pour l'année 2020.

10.2 Approbation du budget 2021

Mis en discussion, le budget 2021 ne soulève aucune question et est approuvé à l'unanimité des délégués et déléguées.

11. PROJET DE FUSION AFAS-AFIPA : ÉTAT DE SITUATION DU PROJET

M. Müller présente l'état de situation de la future fusion entre l'AFAS et l'AFIPA. Il rappelle qu'un sondage a été réalisé à fin 2019 et que les retours obtenus pour les SASD étaient positifs. Certains points demandaient néanmoins à être clarifiés, raison pour laquelle, les travaux du groupe de travail dédié devaient être poursuivis en 2020. Las, le Covid est passé par là, retardant la rencontre prévue le 30 avril entre les deux comités de l'AFAS et l'AFIPA.

M. Michielan a, quelques semaines plus tard, annoncé son départ, sans lien avec la fusion, et l'AFIPA a alors décidé de remettre son poste au concours sur la même base que le poste actuel. Tout cela s'est passé sans aucune prise de contact préalable avec l'AFAS et sur la seule volonté du comité de l'AFIPA.

Cette communication, pour le moins, a eu pour effet de remettre en question la poursuite même des travaux de fusion et a jeté la confusion auprès de nos partenaires et des autres prestataires médico-sociaux.

En août dernier, reprenant ce sujet, le comité de l'AFAS a néanmoins réitéré sa volonté de poursuivre la réflexion et le processus de fusion en cours tout en mentionnant que cela ne se ferait pas à n'importe quelle condition. Il a aussi été mentionné que la suite des opérations nécessitait un engagement clair de la part de l'AFIPA, engagement pas encore confirmé formellement à ce jour.

Il n'y a pas des questions ou remarques de la part des délégués et déléguées.

12. DIVERS

Mme Schnyder parle de la situation toujours complexe aujourd'hui en lien avec Covid-19 et souligne le rôle extrêmement important de l'aide et des soins à domicile et de ses collaborateurs dans la prise en charge des patients.

Mme Zosso prend la parole et remercie Mme Schnyder au nom du comité pour son travail et son grand engagement pour l'association. Mme Schnyder n'hésite pas à aborder les questions complexes et guide le navire AFAS avec une communication claire même dans les moments difficiles. Mme Zosso se réjouit à la perspective d'une nouvelle année passionnante et intéressante pour l'association.

Mme Schnyder remercie de son côté cordialement les membres du comité pour le travail accompli durant l'année écoulée, en particulier Mme Zosso, Vice-présidente et M. Müller et Mme Lehmann du secrétariat général pour leur engagement.

Un grand merci est aussi adressé aux communes pour leur toujours très bonne et incontournable coopération.

La prochaine Assemblée des délégués et déléguées aura normalement lieu en juin 2021 dans le district du Lac, à une date et un lieu encore à définir.

Mme Schnyder remercie encore une fois cordialement Monsieur le Préfet d'avoir participé à cette assemblée ainsi que le Réseau Santé et Social de la Gruyère qui a mis à disposition cette agréable salle pour recevoir les membres de l'AFAS.

Elle remercie le district de la Gruyère pour son accueil chaleureux et le magnifique apéritif-dînatore qui va suivre la fin de l'assemblée.

L'assemblée se termine à 18h25.

Fribourg, le 30 septembre 2020